

Entreprise générale de construction
BERNO St-Maurice
 ☎ (025) 3 73 54
 3 78 55
 Cheminée de salon
 chauffante
 « BERNOVAL »
 Cheminée de style
 Délai de pose
 3 jours
 dès 1700.—



MEUBLES RUSTIQUES
 Nous vous garantissons les prix
 les plus bas
Trisconi & Fils
 Importation en gros
 Uniquement à **MONTHEY**
 à 50 m de la PLACETTE

FED
TREMLIN: JEAN GAY
 Vendredi 23 juin 1979 60 ct. JA Martigny
 No 46 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire
 page 8

COINFEDERE

LEX FURGLER: L'INCOHÉRENCE

Tous les Valaisans et plus particulièrement ceux qui sont directement concernés par les incidences de la Lex Furgler ont appris avec résignation les nouvelles mesures, actualisées, que prévoit l'ordonnance du Conseil fédéral sur la vente de biens immobiliers aux étrangers.

Je ne veux pas discuter des détails de cette ordonnance, cela est finalement d'un intérêt secondaire. Ce qui me paraît plus intéressant c'est la question du principe à savoir comment, dans un pays qui pratique l'économie de marché comme une vertu, le pouvoir public peut restreindre un marché en invoquant comme seul critère la nationalité. N'oublions pas qu'il s'agit en l'occurrence d'une mesure unilatérale. Car comment réagiraient les Suisses et leur gouvernement si, par hypothèse, ils ne pourraient plus acquérir des biens immobiliers à l'étranger ?

En fait, et cette Lex Furgler l'illustre bien, ce que nous voulons c'est gérer l'argent des étrangers dans nos banques, gérer leurs portefeuilles d'actions dans les sociétés financières, gérer leurs dossiers d'assurances, gérer leurs avoirs industriels, mais en aucun cas nous ne voulons que ces étrangers s'inscrivent chez nous par le biais d'une propriété foncière ou immobilière. Ah ! elle est belle la générosité, l'hospitalité helvétiques 1979 made in Suisse allemande. Si le sens de la nation peut parfois conduire à l'expression de grands sentiments, elle révèle souvent une mesquinerie qui n'honore pas ses auteurs.

Nous soumettons en guise de réflexion et de comparaison à nos lecteurs une invitation faite aux agents immobiliers suisses par le Gouvernement français. Sans commentaire.

lement réservées aux investisseurs intéressés.

Par ailleurs, l'évolution des goûts de la clientèle touristique provoque une demande croissante pour des vacances actives et, plus particulièrement, pour des loisirs sportifs. Pour répondre à cette demande, le Languedoc-Roussillon est spécialement bien placé et permet l'implantation d'activités très variées : centres sportifs, tennis, nautisme, loisirs... A ces opportunités d'investissements correspond un immense potentiel de clientèle : en 1978, la région a accueilli trois millions de vacanciers venus de toute l'Europe.

Ces résultats ont été atteints grâce à l'effort consenti par l'Etat français qui a investi 1 milliard de francs dans l'opération et qui a réalisé toutes les infrastructures de ce littoral :

- démolition, assainissement,
- boisement,
- réseau routier et autoroutier,
- création de 20 ports de plaisance,
- création de 8 stations nouvelles : Port-Camargue, Carnon, La Grande-Motte, Cap d'Agde, Gruissan, Port-Leucate, Port-Bacaré, Saint-Cyprien.

Responsable de ce programme, la Mission Interministérielle pour l'Aménagement Touristique du Littoral Languedoc-Roussillon vous informe et vous conseille pour la concrétisation de vos projets d'investissements sur cette région touristique.

Adolphe Ribordy

Il manque à la France une lex Furgler

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Premier Ministre
 DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
 ET A L'ACTION REGIONALE
 MISSION INTERMINISTERIELLE
 POUR L'AMENAGEMENT TOURISTIQUE
 DU LITTORAL LANGUEDOC-ROUSSILLON

Paris, le 1er juin 1979.
 MM.,
 Nous vous invitons à vous informer sur « les opportunités d'investissements en Languedoc-Roussillon » en participant à la réunion qui se tiendra le 27 juin 1979 à 17 h. 30, à l'Hôtel des Bergues, Genève, sous l'égide de la Chambre France-Suisse pour le Commerce et l'Industrie.

Sur les huit stations nouvelles du littoral Languedoc-Roussillon, des Sociétés d'Economie mixte ont été chargées par l'Etat français de l'équipement et de la vente de terrains. Un important

marché immobilier s'est ainsi développé. Quarante mille logements ont été construits depuis le début de l'opération, 7000 ont été vendus entre le 1.9.77 et le 1.9.78 (soit 40 % d'augmentation par rapport à l'exercice précédent).

Bien que l'état d'avancement des stations ne soit pas identique, des terrains sont partout disponibles pour des produits immobiliers variés. Ainsi, par exemple, les disponibilités en lits hôteliers et para-hôteliers sont encore insuffisantes. Afin de remédier à cette situation, les conditions les meilleures (localisation et charge foncière) sont actuel-

Nouveaux notaires et avocats

Récemment, plusieurs jeunes Valaisans ont réussi brillamment leur brevet de notaire et d'avocat.

Parmi les jeunes avocats, citons : Mlle Françoise Karlen, Sion ; Janine Praplan, Sion ; MM. Emmanuel Bender, Fully ; Jean-Louis Favre, Sion ; Marcel-Henri Gard, Sierre.

Les nouveaux notaires : Mme Dolly Follonier-Michellod, MM. Edmond Perrouchoud, Bernard Grand, Jean-Antoine Fournier et René Minning.

Nous félicitons vivement ces nouveaux avocats et ces nouveaux notaires et leur souhaitons plein succès dans leur vie professionnelle.



GRAND CONSEIL

Le Grand Conseil siégera toute la semaine prochaine en session prorogée de mai.

Lundi déjà la réception de M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, viendra distraire les députés, mais ce sera pour mieux se mettre au travail dès mardi.

En effet, deux textes importants attendent les députés, tout d'abord le projet de loi sur le ménage financier de l'Etat ensuite le décret sur la perception des contributions de plus-values.

Le premier faut-il le rappeler, vient à son heure. Il résulte directement des incidences des « affaires ». Notons cependant que de nombreux députés avaient, bien avant cela, déposé des motions ou postulats dans ce sens.

L'examen de ce projet de loi permettra de mieux se rendre compte des carences de contrôle qui existaient jusqu'à ce jour. « L'accident de parcours » comme dirait Pierre Moren permettra au moins de refaire tout l'asphaltage !

Le Grand Conseil étudiera également en deuxième lecture la loi modifiant la loi d'organisation judiciaire. Rappelons que la réforme la plus importante de cette loi consistera à introduire un tribunal des mineurs.

Hormis ces projets législatifs, les députés devront approuver de multiples décrets relatifs à la construction de routes et de collecteurs d'eaux usées et à l'octroi de subventions pour des remaniements parcellaires. Le Parlement en-

tendra aussi le développement de plusieurs motions, postulats et interpellations.

Parmi ceux-ci, relevons une interpellation Peter Gurten et un postulat Peter Bodenmann allant dans le même sens, visant la procédure de consultation de la Confédération auprès des cantons et du Valais en particulier. Il y aura aussi le développement d'une motion Peter Bodenmann relative à un nombre de signatures pour les initiatives constitutionnelles et législatives.

Mais le dessert sera certainement pour jeudi matin. En effet, ce jour-là les députés devront se prononcer en deuxième débat sur l'opportunité de modifier la Constitution quant au mode d'élection du Conseil d'Etat. Gageons que sur ce sujet épineux, M. Guy Genoud ne sera pas resté inactif entre deux sessions et la lutte sera chaude.

Une semaine apparemment sans problème mais qui pourrait bien réserver quelques surprises.

Ry

EN DIRECT AVEC

En consultant la statistique des étudiants valaisans fréquentant les universités suisses, on ne peut s'empêcher de songer à leur avenir. On en dénombre, en effet, 424 à Fribourg, 395 à Genève, 330 à Lausanne, 154 à Berne, 61 à Zurich, 26 à Neuchâtel, 20 à Bâle, 11 à Saint-Gall. Quant aux écoles polytechniques fédérales, elles en comptent 138 à Zurich et 77 à Lausanne.

Les facultés des lettres avec 423 immatriculés, celles de médecine avec 259, de sciences naturelles avec 248, de droit avec 244, de sciences politiques avec 166 sont les plus appréciées.

On recense ainsi près de 1700 jeunes Valaisans se consacrant chaque année aux études supérieures. Une interrogation vient immédiatement à l'esprit : « Que deviendront-ils ? »

On sait, en effet, que seul un petit nombre de privilégiés trouveront une occupation dans la vallée du Rhône. Les autres partiront en quête d'un poste répondant à leur formation et à leurs goûts, avec tout le dépaysement que cela suppose.

Les Etats-Unis illustrent éloquentement ce fameux phénomène, appelé l'exode des cerveaux. Après avoir pratiqué durant des années une politique d'immigration sévère, ils ont promulgué, en 1965, une loi ouvrant largement leurs portes aux physiciens, biologistes, chimistes, chercheurs de haut rang. Sur cent arrivants, il doit au moins y en avoir une douzaine de bien qualifiés, ce

qui expose l'Etat aux reproches d'attirer certains cadres du monde entier. On a même écrit, que la valeur des personnes immigrées dépassait le montant des versements du fameux plan Marshall...

A l'heure où les cantons universitaires cherchent à alléger leurs dépenses par des demandes de participations à leurs voisins privés d'établissements supérieurs, il ne faudrait pas négliger cet aspect du problème. Le Valais, comme les autres communautés non-universitaires, fournit aux régions industrielles une main-d'œuvre abondante, qui lui a occasionné des frais de formation importants.

aura fortement augmenté, tandis que celle de la Communauté n'aura plus que 243 millions d'habitants, contre 260 millions aujourd'hui. L'Allemagne, par exemple, ne comptera plus que 38 millions d'âmes, alors qu'elle en recense 61 millions maintenant. L'Autriche, comme le Royaume-Uni, la France, l'Italie, conserveront leurs effectifs actuels.

Par contre, jusqu'en 1985, la population active de la Communauté européenne continuera d'augmenter, pour atteindre environ 10 millions de forces supplémentaires à cette date.

A court terme, les experts se montrent donc assez pessimistes sur le

L'EXODE

Les Russes calculent largement ces dépenses, lorsqu'ils autorisent un Israélite à quitter leur territoire. La matière grise devrait ainsi être évaluée, pour tenir compte des frais effectifs de chaque partie du pays. Lausanne, Genève, Berne, Zurich, Bâle, qui croient se sacrifier en éduquant nos universitaires, devraient mieux ventiler leurs bilans, en comptabilisant les nombreux travailleurs, employés, fonctionnaires et cadres, qu'elles n'ont pas formés sur les bancs des écoles primaires et secondaires.

Le problème de l'occupation des universitaires a aussi été posé dans la Communauté européenne, qui s'est mieux structurée en ce début de juin, par l'élection démocratique de son Parlement. En envisageant l'horizon 2050, la population mondiale

sort des futurs universitaires, puisque le taux de croissance économique devient problématique. Il semble ainsi probable, que de fréquentes demandes d'emplois qualifiés ne pourront pas être satisfaites.

Quant à la plupart des universitaires valaisans, il ne leur restera qu'à se créer une situation à force d'endurance, de dynamisme, d'esprit inventif. Ils devront souvent continuer à quitter leurs villes et villages pour essayer de découvrir le poste, que, malheureusement, ils ne peuvent trouver chez eux.

Ce n'est pas toujours encourageant au départ, mais cela permet parfois de revenir après avoir réussi.

Dans cette optique, les cadres valaisans n'expriment pas forcément leurs sentiments intimes, on le devine...

JOSEPH GROSS

Fabrique et plus grand dépôt de la Suisse romande à Naters

GERTSCHEN SA

Grandes expositions
 à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
 (026) 2 27 94 - (027) 31 28 85 - (028) 22 11 65

Fabrique de meubles et agencements intérieurs

La JRV s'organise

A l'occasion de son dernier comité la Jeunesse radicale valaisanne a réparti les postes d'activité au sein du comité et procédé à diverses nominations.

La nouvelle équipe dirigeante mise en place, il y a peu, travaillera de la manière suivante :

- Président : Vincent Droz
- Vice-président : Jean-René Germainier
- Secrétaire au protocole : Marc Vianin
- Secrétaire administratif : Christian Blanchut
- Caissier : Claude Nançoz
- Membres : Philippe Bruchez, Marc-André Berclaz, Gérard Gillioz, Eddy Vouillamoz.

Le comité a de plus décidé de présenter la candidature de Gérard Gillioz au comité de la Jeunesse radicale suisse en remplacement de Jean-Paul Hugon. Enfin les cinq membres de la JRV au comité central du PRDV seront : Gérard Gillioz, Marc-André Berclaz, Claude Nançoz, Eddy Vouillamoz et Philippe Bruchez.

La nouvelle équipe de la JRV semble bien partie pour faire du bon travail.

PROGRAMME TV

Samedi 23 juin

- 12.55 Motocyclisme. Grand Prix des Pays-Bas
- 16.10 Gouverneur de la rosée
- 18.05 Festival Folk Nyon 78
- 18.30 Un regard s'arrête...
- 19.00 A vos lettres
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Loterie suisse à numéros
- 19.55 Rendez-vous
- 20.20 Le Retour du Saint
- 21.10 Ringling Brothers and Barnum and Bailey Circus
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Football

Dimanche 24

- 14.00 Athlétisme
- 15.20-17.00 Fête fédérale des yodleurs Voir TV suisse alémanique
- 17.15 Trois jours en Australie : un pays heureux ?
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Festival Folk Nyon 78
- 19.00 Les actualités sportives
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Commissaire Moulin : Les Brebis égarées
- 21.15 La longue recherche
- 22.00 Un regard s'arrête...
- 22.25 Vespérales
- 22.35 Téléjournal

Lundi 25

- 17.50 Point de mire
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vacances-Jeunesse
- 18.40 Tous les pays du monde
- 19.00 Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Les petits Suisses et les autres
- 20.20 Histoire mondiale de la marine
- 21.10 Bing Crosby ou 50 ans de show business
- 22.30 Les clés du regard
- 23.00 Téléjournal

Mardi 26

- 16.20 Point de mire
- 16.30 TV-Contacts
- 17.20 Dans le monde des champignons
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vacances-Jeunesse
- 18.40 Tous les pays du monde

- 19.00 Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Les petits Suisses et les autres
- 20.20 Guy Béart
- 21.20 En direct avec...
- 22.20 Interprètes prestigieux
- 22.50 Téléjournal

Mercredi 27

- 17.50 Point de mire
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vacances-Jeunesse
- 18.40 Tous les pays du monde
- 19.00 Un jour, une heure
- 19.50 Les petits Suisses et les autres
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Jeux sans frontières
- 21.30 Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon ou la raison du plus fou
- 23.45 Téléjournal

Jeudi 28

- 15.10 Point de mire
- 15.20 Tour de France : Fleurance-Luchon
- 16.30 Les petits plats dans l'écran
- 16.55 25 x la Suisse : Schwytz
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vacances-Jeunesse
- 18.40 Tous les pays du monde
- 19.00 Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Les petits Suisses et les autres
- 20.20 Vietnam la paix introuvable
- 21.05 La Couronne du Diable
- 22.00 L'antenne est à vous
- 22.15 Téléjournal

Vendredi 29

- 14.00 Point de mire
- 14.10 Tour de France : Luchon-Superbagnères (contre la montre)
- 16.00 Chronique montagne
- 16.25 Les petits plats dans l'écran
- 16.50 25 x la Suisse : Bâle-Ville
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vacances-Jeunesse
- 18.40 Tous les pays du monde
- 19.00 Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Les petits Suisses et les autres
- 20.20 Les Comédiens
- 22.30 Vens, petit village de montagne
- 23.45 Téléjournal

Mercredi 27 juin à 21 h. 30 Les années de la mise au monde

Cette enquête nous conduit dans une maternité. L'enfant que l'on vient de voir naître existait déjà depuis neuf mois dans l'esprit de ses parents. Il portait ainsi déjà en lui un double héritage, comme tous les enfants venant au monde. On retrouve certains d'entre eux, déclarés « arriérés » ou « débiles », ou « irrécupérables », dans des maisons spécialisées. Cerveau endommagé, blocage, maladie ? Le diagnostic, souvent, est flou. Mais la conclusion est toujours la même : l'enfant vivra en marge. Il arrive parfois que parents ou thérapeutes refusent cet inéluctable...

Jeudi 28 juin à 20 h. 20

Viêt-nam : la paix introuvable

En 45 minutes, on découvre la réalité de ces deux nations à travers des séquences telles que le portrait et l'interview du premier ministre Pham Van Dong, les Fêtes du Premier Mai à Saïgon, et même la vie dans un de ces fameux camps de rééducation au Sud Viêt-nam.

Vendredi 29 juin à 20 h. 20

Les Comédiens

Haïti est en proie au régime du président « Papa Doc » dont la police politique, les « Tontons Macoutes », terrorise les habitants. Dans les collines se cachent les rebelles mal armés. Un bateau arrive à Port-au-Prince. Quatre passagers en descendent : Smith, Américain idéaliste, et sa femme, qui veulent fonder un centre végétarien ; le major Jones, qui se prétend officier britannique et qui n'est qu'un trafiquant d'armes (il est d'ailleurs arrêté au débarcadère) ; Brown, propriétaire de l'Hôtel Trianon Palace, qui est l'amant de Martha Pineda, la femme d'un ambassadeur sud-américain.

Alors que les Smith se rendent compte qu'ils ne pourront pas créer leur centre végétarien dans ce pays fasciste, Jones est libéré après avoir conclu une affaire d'armes avec les autorités...

La charge fiscale en 1978 : recul en valeur nominale augmentation en valeur réelle

Les impôts directs versés sur le revenu du travail à la Confédération, aux cantons et aux communes par les salariés mariés sans enfant ont diminué en 1978, du moins en valeur nominale, pour presque toutes les classes de revenus. C'est ainsi que la charge fiscale moyenne, exprimée en % du salaire est passée, pour un revenu de 15 000 francs, de 4,5 à 4,4 % en 1978. Au cours de la même période, elle a passé de 8,2 à 8,1 % pour un revenu de 25 000 francs, de 15,1 à 14,9 % pour un revenu de 50 000 francs, de 23,7 à 23,4 % pour un revenu de 100 000 francs et de 30,8 à 30,5 % pour un revenu de 200 000 fr. Ces chiffres sont cependant trompeurs dans la mesure où ils ne tiennent pas compte des effets que l'inflation exerce sur les salaires, c'est-à-dire de la progression à froid. Correction faite de ce facteur, il apparaît que la charge fiscale imposée aux contribuables par l'Etat a, en réalité, nettement augmenté au cours des dernières années.

Centrale d'émissions de banques régionales suisses, Berne

La 15e assemblée ordinaire des sociétés de la Centrale d'émissions de banques régionales suisses vient d'avoir lieu à Lausanne, présidée par M. Ernst Rutsch, directeur de la Caisse d'Épargne et de Prêts à Berne. L'assemblée a admis, à l'unanimité, trois nouveaux membres, portant le nombre des sociétés à 109 banques régionales et caisses d'épargne avec un total de bilan de plus de 28 milliards de francs.

L'assemblée a élu, en outre, Jean-Daniel Sunier, directeur de la Caisse d'Épargne et de Crédit à Lausanne, et Max Meier, directeur de la Baselschaffliche Hypothekenbank à Liestal, comme nouveaux membres du Conseil d'administration. Ils remplacent Marcel Jayet et Hermann Haidlauf, démissionnaires pour raisons d'ordre statutaire. M. Jayet était administrateur depuis la fondation de la Centrale d'émissions en 1964 et vice-président de 1971 à 1979. Le Conseil d'administration a nommé son nouveau vice-président en la personne de Michel Boven, directeur de la Caisse d'Épargne du Valais à Sion.

La Centrale d'émissions a actuellement quatorze emprunts obligataires en cours pour un total de 467 millions de francs. Une nouvelle émission publique est prévue en septembre 1979.

La nouvelle Renault 18 break. Le pratique au plus beau de sa forme.



Harmonie réussie, habitabilité confortable, fonctionnalité étudiée - Renault 18 break! Une voiture sûre, brillante et plaisante à conduire - même à pleine charge (1560 l). Une conception technique mûrie à tous égards: système de suspension progressif au service d'une stabilité et d'une sécurité maximales: phares réglables de l'intérieur en fonction de la charge. Freins assistés avec limiteur de pression évitant tout blocage

des roues. Et elle existe en deux versions: la TL avec moteur de 1397 cm³ et la TS avec moteur de 1647 cm³ - traction avant bien entendu. (En option: boîte automatique pour TS.) Renault 18 break - la voiture parfaite, conçue pour la vie active.



1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

Garage du Mont-Blanc, MM. Boisset & Moulin SA
Martigny-Croix, tél. (026) 2 11 81

Martigny-Ville : Garage de Martigny, M. Fleury (026) 2 20 90
Orsières : Garage Arletaz Frères (026) 4 11 40

Renault la meilleure solution.

DURS D'OREILLES ?

SERVICE ACOUSTIQUE

OVULATON

O. VUILLE
dipl. du C.N.A.M.P.
Rue de la Dîme 80
2002 NEUCHÂTEL
Trolleybus No 7

(038) 331176

Pour tous vos problèmes, nous sommes à votre disposition. Appareils et lunettes acoustiques, écoute naturelle, très bonne compréhension même dans le bruit. Essais gratuits. Service après-vente, piles, réparations. Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité, renseignements et démarches.

CONSULTATION AUDITIVE : MERCREDI 27 JUIN de 8 h. 30 à 11 heures

Pharmacie CENTRALE, F. Héritier, Place Centrale 4, MARTIGNY

Bâches - Sellerie civile
pour tous véhicules
Confection de stores

PAUL GRANDCHAMP, MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
Zone industrielle - En face du port franc

Visitez notre exposition permanente

MEUBLES REICHENBACH

REICHENBACH & Cie

route du **Rawyl**

1950 Sion
Tél. 027 22 67 87
Grand parc privé

SELECTIONS TV

Samedi 23 juin à 20 h. 20
LE RETOUR DU SAINT

Une mort si peu accidentelle

On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, dit-on. Peut-on imaginer d'attraper un criminel avec le respectable Tower Bridge de Londres, dont les fiers ponts-levis font l'orgueil de l'Angleterre ? C'est en tout cas le plan échafaudé par le Saint pour capturer un malfaiteur qui dirige une grande entreprise de démolition. En faisant courir le bruit que le célèbre monument va être démonté et envoyé en Amérique, Templar réussit ainsi à entrer dans l'entourage de Ray Dennis. Mais pourquoi s'intéresse-t-il à ce personnage ? Parce que son associé a été retrouvé écrasé par un éboulement sur un chantier. Et que la fille de la victime est persuadée qu'il ne s'agit pas d'un accident : Dennis aurait détourné des fonds importants, et le défunt était peut-être sur le point de le découvrir...

Dimanche 24 juin à 19 h. 45
COMMISSAIRE MOULIN :

Les Brebis égarées

Lors de la surveillance de groupuscules de jeunes, le commissaire Moulin, à contre-cœur, vient à s'intéresser à Rom, une jeune fille de 22 ans, élève au Conservatoire. « Mordue » d'écologie, elle milite mais a, comme on dit, mis les doigts dans un sale engrenage. Peu à peu, la voilà entraînée vers les pires excès de violence. Et Moulin essaie désespérément de la préserver, malgré elle bien sûr. Il n'arrivera pas à empêcher qu'une prise d'otages ne dégénère en un désastre sanglant. Il est désormais trop tard pour sauver la « brebis égarée ». Le policier, toutefois, va tenter un ultime essai...

À vendre à MARTIGNY

parcelle de 6600 m²

à La Pointe, en bordure de la route cantonale (entre cette dernière et la voie CFF). Fr. 13.50 le m².

Pour traiter s'adresser à Fiduciaire Guido Ribordy, avenue de la Gare 8, 1920 Martigny 1, tél. (026) 2 58 58.

Lundi 25 juin à 20 h. 20
HISTOIRE MONDIALE DE LA MARINE

A la découverte de la mer

De la pirogue à la caravelle, tel est le chemin parcouru par le premier des quatre volets de la série. Les Polynésiens, les Égyptiens, les Grecs, les Phéniciens avaient su porter l'art de la navigation à un point de raffinement que l'homme moderne a de la peine à imaginer. Par comparaison, les lourds vaisseaux des grands navigateurs font figure de « sabots » mal construits. Admirables aussi sont les drakkars vikings, chefs-d'œuvre de maniabilité, de robustesse et d'élégance ; avec ces longs esquifs, les Nordiques, on le sait aujourd'hui, découvrirent l'Amérique : ils atteignirent le Labrador cinq siècles avant la naissance de Christophe Colomb. Et il faudra donc tout ce temps avant qu'un personnage demeuré quelque peu mystérieux de nos jours encore, pointe ses trois vaisseaux vers le Nouveau-Monde.

Mardi 26 juin à 21 h. 20

EN DIRECT AVEC...

Anne Cunéo

On a beaucoup parlé d'Anne Cunéo à l'occasion de la parution du « Piano du Pauvre », en 1975. Ce livre, qui cédait la parole à l'accordéoniste Denise Letourneur, avait su « crocher » même les lecteurs les plus sceptiques. Et surtout, il donnait une voix à des millions de femmes opprimées, reléguées aux tâches subalternes ou ingrates. Anne Cunéo sait de quoi elle parle : petite étrangère, orpheline, placée dans une institution religieuse, elle ne dut qu'à une volonté proche de l'entêtement d'échapper à la médiocrité. Devenue professeur de lettres, puis écrivain, elle publia une dizaine d'ouvrages. Mais il semble bien que son destin soit de toujours lutter : après s'être battue pour une vie digne d'être vécue, l'invitée d'Eric Lehmann se bat contre la maladie. Avec le même courage, la même volonté de liberté, le même refus du mensonge. Là encore, elle a décidé de coucher sur le papier son expérience personnelle. Même devant un mal angoissant, on peut faire preuve d'exigence. Un livre en cours de parution (« Une cuillerée de Bleue ») est là pour en témoigner.

avec chaque bouteille de Cynar

SAILLON



Martigny

Assemblée primaire

C'est le lundi 19 juin que l'assemblée primaire a pris connaissance des comptes de l'exercice 1978. Ces derniers se présentent de la manière suivante :

COMPTES 1978

	Recettes	Dépenses
Administration générale	944 109.—	538 281.60
Instruction publique	8 017.—	196 739.80
Police	20 066.25	26 650.95
Édilité et urbanisme	663 934.25	755 520.85
Travaux publics	48 023.85	121 393.05
Agriculture et forêts	228.40	2 742.—
	1 684 378.75	1 641 328.25
Excédent en recettes		43 050.50
	1 684 378.75	1 684 378.75

BILAN

Total du passif	3 111 474.06
/. Actifs disponibles et réalisables	575 901.32
Dette communale	2 535 572.74
/. part au réseau d'eau autofinancé	173 708.—
Solde dette communale	2 361 864.74

Il est d'usage durant cette période administrative, après la lecture des comptes et les commentaires du président de la commune, que les conseillers minoritaires présentent un rapport sur les comptes et la gestion.

Rapport des minoritaires

Il y a une année exactement, lors de la dernière assemblée primaire pour l'examen des comptes 1977, nous avons présenté un rapport sur la situation financière de la commune et émis des observations et remarques sur les comptes.

Notre rapport terminait par cette conclusion : « Nous déclarons que la dimension nouvelle des comptes mérite une attention particulière de la part de l'Administration communale. Il faudra juguler autant que possible les dépenses de fonctionnement, les investissements futurs doivent être planifiés au mieux. Cette voie à suivre s'impose si nous tenons à ne pas alourdir les charges fiscales des contribuables et à leur laisser le dynamisme nécessaire pour apporter à notre économie villageoise, l'essor souhaitable. »

memento

MARTIGNY

Etoile : Les bronzés. Samedi à 17 h. 15 et lundi : Drôle de séducteur.
Corso : Capricorne « one ». Dimanche à 16 h. 30 et lundi : SGT. Pepper's.
Expo Manoir : Gravures de chez Maeght.
Police municipale : (026) 2 27 05.
Police cantonale : (026) 2 20 21.
Centre de planning familial : avenue de la Gare 38, tél. (026) 2 66 80.
Ambulance : (026) 2 24 13 - 2 15 52.
Pharmacie de service : téléphoner au 111.
Service des A.A., groupe de Martigny : tous les vendredis à la Clé des Champs, tél. (026) 5 44 61 et 8 42 70.

MONTHÉVY

Monthévo : Voyage au bout de l'enfer.
Plaza : Mais où est donc... la 7e Cie.
Police municipale : (025) 70 71 11.
Police cantonale : (025) 71 22 21.
Ambulance : (025) 71 62 62.
Pharmacie de service : Pharmacie Raboud (025) 71 33 11.

SAINT-MAURICE

Zoom : Les Egouts du Paradis
Police cantonale : (025) 65 12 21.
Clinique St-Amé : (025) 65 17 41 - 65 12 12.
Ambulance : No 117.
Pharmacie de service : Pharmacie Gaillard (025) 65 12 17.

SION

Arlequin : Il était une fois deux salopards.
Capitole : La guerre de l'espace.
Lux : Au nom du pape roi.
Expositions : Grange-à-l'Evêque - Fondation Michel Lehner. Musée de la Majorie Raphaël Ritz.
Police cantonale : (027) 22 56 56.
Ambulance : (027) 21 21 91.
Pharmacie de service : Pharmacie Bonvin (027) 55 10 29.

SIERRE

Bourg : Woodstock.
Casino : Les survivants de la fin du monde.
Exposition : Château Villa - F. Garopesani.
Police municipale : (027) 55 15 34.
Police cantonale : (027) 55 15 23.
Ambulance : (027) 55 63 63.
Pharmacie de service : Pharmacie Lathion (027) 55 10 74.

communes. La logique veut que l'impôt assure d'abord le financement du ménage communal ordinaire. Théoriquement, nous ne devrions pas exiger à la fois l'application du coefficient maximum, et le financement complet de plusieurs services, ainsi que de fortes participations pour divers travaux d'équipement d'égoûts, de goudronnage, etc.

Mais la situation financière présente, ne nous laisse pas le choix. Il n'y a pas de solutions miracles pour distribuer plus équitablement ces diverses charges fiscales.

Voyez-vous, en définitive, cette sommaire analyse des comptes, nous conduit aux constatations suivantes :

- la marge disponible pour le financement des travaux nouveaux a fortement régressé, alors que la commune, à court et moyen termes, devra assurer en partie le financement des abris de la protection civile, de la correction de l'accès au village et de l'élargissement de la route Saillon-Leytron. Nous ne disposons pas de tous les éléments pour chiffrer exactement ces divers travaux, mais d'ores et déjà, nous pouvons nous attendre à une participation de quelques centaines de mille. Il faudrait donc, pour espérer une diminution prochaine du coefficient :

- un sérieux frein aux frais de fonctionnement en prenant les mesures adéquates dans chaque dicastère,
- un accroissement tangible des revenus imposables.

Pour atteindre le premier objectif, en plus des propositions émises plus haut, le Conseil communal et plus spécialement chaque conseiller devra veiller encore à assurer une meilleure gestion et un contrôle plus strict de son département. A cet endroit, nous nous permettons de rappeler que la répartition des tâches et mandats durant cette période n'est certainement pas la bonne solution pour renforcer ce contrôle. Il faut espérer, pour l'intérêt général de la commune, que les esprits bien-pensants qui l'ont imposée, trouvent une formule empreinte de démocratie...

Pour le deuxième objectif, nous ne connaissons pas encore le résultat de la dernière période fiscale. Quelques sondages permettent toutefois d'espérer une augmentation de revenus. Mais pour l'avenir, nous osons compter sur de meilleures années agricoles et sur un développement démographique et économique harmonieux de notre commune.

SAXON

Journée récréative

Les membres actifs, passifs et sympathisants de la fanfare La Concordia, du Parti radical-démocratique et de la Jeunesse radicale sont cordialement invités à participer à la traditionnelle journée récréative qui se déroulera à La Leyeux à Saxon, le dimanche 24 juin. Jambon à l'os, jeux, ambiance et musique attendent les participants.

Finances d'inscriptions adultes 15.— ; enfants en âge de scolarité 5.— ; étudiants et apprentis 10.—.

Rendez-vous à 9 h. 30 au Casino.

Le Tour de Suisse à Martigny



La 6e étape du Tour de Suisse, disputée lundi passé, a permis aux coureurs suisses de se distinguer lors de l'arrivée à Verbier, puisque Beat Brey, Joseph Fuchs et Godi Schmutz ont respectivement remporté les 1re, 2e et 3e places du classement. Lors de cette

La Société valaisanne des cafetiers-restaurateurs et hôteliers en assemblée



La Société valaisanne des cafetiers-restaurateurs-hôteliers a tenu son assemblée générale annuelle mercredi matin à Orsières sous la présidence de M. Ulrich Truffer. Après les souhaits de bienvenue adressés par M. Jean-Marcel Darbellay, vice-président de la commune d'Orsières, M. Truffer dressa un rapide tableau des activités déployées durant l'année écoulée. Les points suivants ont plus particulièrement été traités : la construction d'un centre de formation professionnelle à Sierre, l'élaboration d'une convention avec l'Association hôtelière du Valais et l'Etat, l'interprétation du règlement d'application de la loi sur les établissements publics du 26 janvier 1976 et les problèmes inhérents à la formation professionnelle des apprentis.

En cours d'assemblée, de nombreux membres ont été fleuris respectivement pour 15 ans et trente ans de socié-

riat. Dans le district de Martigny, relevons les mérites de MM. Raymond Fleutry, Pierre Gay, Ignace Huguet, Gaston Monnet, Jérôme Produit ; de Mmes Clotilde Corthey et Ugo Panigas pour leurs quinze ans de sociétariat. Nous adressons également de chaleureuses félicitations à Mme Olga Rigoli et M. Modeste Vouilloz pour leurs 30 ans de sociétariat.

Le comité s'est en outre fait un plaisir de procéder à la nomination de deux membres d'honneur : le Dr Stamm, président de la Caisse d'allocations familiales, pour le travail accompli, et M. Robert Balleys, vice-président démissionnaire, pour les efforts consentis tout au long de son mandat.

Notre photo : M. Ulrich Truffer (à dr.), président du comité, en compagnie de M. Modeste Vouilloz, de Ravoire, membre de la société depuis 30 ans déjà.

Lundi 25 juin, la fête à Saxon

Saxon sera en liesse ce lundi 25 juin pour la réception officielle de M. Bernard Comby, conseiller d'Etat.

Un comité local s'est mis en place pour régler la réception de l'enfant du pays ayant atteint aux plus hautes responsabilités de notre canton.

Des discours seront prononcés par M. Antoine Zufferey, président du Conseil d'Etat, M. Etienne Perrier, président de Saxon, et, bien sûr, par le nouveau conseiller d'Etat, M. Bernard Comby.

Ensuite un grand cortège défilera dans les rues de Saxon dans l'ordre suivant :

1. Peloton de gendarmes
2. Fanfare La Concordia
3. Conseil d'Etat
Anciens conseillers d'Etat
4. Autorités communales
5. Conseil communal
6. L'Arbarintze
7. Autorités judiciaires :
Huissier du Tribunal cantonal
Tribunal cantonal
Tribunal administratif
Procureurs
Juges instructeurs
Juge et vice-juge de commune
Préfet et sous-préfet



8. Anciennes autorités fédérales
Anciens juges cantonaux
Invités d'honneur
9. Gymnastique Espérance
10. Fanfare Corps de musique
11. Députés aux Chambres fédérales
Députés au Grand Conseil
Secrétaire permanent
Huissier
Députés suppléants du district
12. Autorités religieuses
13. Anciens présidents du Grand Conseil
14. Parents de M. Bernard Comby
15. Conseil de l'Ordre de la Channe
16. Fanfare L'Avenir
17. Autorités militaires
18. Autorités régionales (présidents de communes)
19. Anciennes autorités communales
20. Chefs de services de l'Etat
21. Invités personnels de M. Bernard Comby
22. Chant La Lyre
23. Personnel enseignant
24. Personnel communal
25. Sociétés locales (un représentant par société)
26. Population

Dans l'après-midi, les discours des présidents de groupes et les productions des sociétés locales alterneront sous la cantine montée pour la circonstance. Enfin, à l'issue de la réception officielle, organisée par la commune de Saxon en l'honneur de M. Bernard Comby, ce dernier aura le plaisir d'inviter la population de Saxon et tous ses amis du Valais, au bal qui suivra dès 19 h. 30, à la cantine placée à l'arrière du Casino.

De grandes réjouissances en perspective.

à présent un verre Cynar gratuit

LIVRES

La haie, mille origines, mille visages

De tous temps, la haie a été présente dans nos campagnes ; pour chacun ce terme évoque une image particulière. Pour d'aucuns c'est un cordon de noisetiers, un rideau de peupliers ou une clôture de thuyas. Pour d'autres, c'est une entité complexe composée de deux lisières complètes avec leurs arbres, arbustes et herbes folles ; chaque strate étant à son tour colonisée par tout un monde animal, allant du papillon jusqu'aux plus beaux oiseaux et mammifères. Cette haie naturelle, très diversifiée dans sa composition est aussi responsable de nombreuses tâches, le plus souvent imperceptibles. Entre autres, la haie régularise le climat en freinant les vents, elle empêche les glissements du sol en diminuant le ruissellement et en favorisant l'infiltration de l'eau. Bien que la haie soit accusée, à juste titre, de faire de l'ombre, elle favorise néanmoins la production agricole et de nombreuses expériences ont montré que la présence de haies pouvait augmenter le rendement de 6 à 20 %. Malgré tous ses intérêts, la haie est menacée. Trop

souvent elle est sacrifiée au profit du remembrement, et ceci parce que ses nombreux avantages ont été oubliés.

Dans les cultures intensives des plaines alluviales, le vent rend nécessaire une haie spécialisée, le rideau-abri ; sa composition doit être indigène, hormis le peuplier. Il ne doit jamais être isolé, mais s'intégrer dans un réseau de mailles fermées.

Le Plateau suisse hérite d'une tradition séculaire qui lui a légué notamment la haie naturelle, trop souvent supprimée ou détériorée. Un bon remaniement parcellaire doit lui faire une place ; talus et berges de ruisseaux sont de bons emplacements pour implanter une haie étroite, le rideau mixte, rompant la monotonie des grandes étendues actuelles.

Les zones herbagères des altitudes supérieures sont les refuges des derniers ensembles de haies naturelles dont l'entretien et la conservation méritent une grande attention.

P.S. — C'est dans le cadre de la même campagne que la Ligue suisse pour la

« L'Ami des aveugles »

« L'Ami des Aveugles » se pare d'une jolie robe neuve. La couverture redessinée en quatre couleurs nous rappelle que nos concitoyens aveugles doivent se servir d'une lecture dont le prix de revient est maintes fois supérieur à celui de la lecture normale. Mais ces handicapés ne doivent non seulement payer davantage pour leur lecture, mais

protection de la nature (LSPN) vient d'éditer une importante brochure « La haie » (numéro spécial de son bulletin « Protection de la nature »). Ce fascicule de 48 pages en couleurs, richement illustré de photographies et schémas explicites a été réalisé par un groupe de jeunes scientifiques de l'Institut de botanique de l'Université de Lausanne. En deux éditions (français et allemand), il est distribué aux 95 000 membres de la LSPN et un large tirage supplémentaire permettra de le diffuser dans tous les milieux directement intéressés par cet important problème de la sauvegarde des haies : services forestiers, améliorations foncières, services de l'agriculture, autorités, associations de protection, et naturellement aux responsables de l'éducation de la jeunesse. « La haie » peut être obtenu au Secrétariat de la LSPN, case postale 73, 4020 Bâle.

aussi pour bien d'autres choses nécessaires à la subsistance. La plus grande difficulté, ils la rencontrent lors de la recherche d'un travail adéquat. Beaucoup d'occupations sont interdites à ces gens malgré leur assiduité au travail, et leur salaire est souvent très réduit. Une bonne occasion pour soutenir les aveugles et les autres handicapés visuels est constituée par l'acquisition de l'Almanach : « L'Ami des Aveugles » avec ses articles variés et pleins d'intérêt. Une somme importante réalisée par la vente de l'almanach est attribuée chaque année à la caisse de la Société suisse des aveugles et des handicapés visuels.

L'édition 1980 contient un assortiment bien varié d'articles intéressants : « Le chien en faveur de l'être aveugle » est le titre d'un petit reportage ouvrant la vue sur l'établissement de la confiance entre l'aveugle et son chien. Une description du plus jeune canton suisse, le Jura, ne pouvait manquer dans cet almanach. L'article « Espèces de fruits, autrefois et aujourd'hui » renseigne sur l'histoire des fruits et leur culture actuelle. Le reportage spécial « Il y a 50 ans, nous vivions le dernier grand drame du pôle » fait revivre les aventures des célèbres explorateurs du pôle. Pour la vie de l'homme le sel est plus important que l'or, cela est prouvé par l'article bien illustré « Le sel donne la

vie et la mort ». Saviez-vous qu'il existe au Jura un dernier sabotier dont l'œuvre revêt une nouvelle prospérité ? Une recette quelque peu curieuse nous est révélée par l'article « Une doyenette de choc ! ». « Un été sur l'île des oiseaux » est le témoignage d'un jeune artiste suisse qui prouve que la jeunesse de notre temps se laisse toujours impressionner par la beauté et la variété de la nature.

Entremêlées aux articles mentionnés ci-dessus on trouvera quelques anecdotes amusantes. La partie rédactionnelle de l'almanach se termine par le rapport annuel de la Société des aveugles et des handicapés visuels. Prix de l'almanach : Fr. 5.20. Distribution : Viktoria 16, 3001 Berne.

MEOC

ENGRAIS ORGANIQUES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES
SERVICE AGRONOMIQUE
CHARRAT • 026/53639



Rentrée : 5 septembre

ÉCOLE MONTANI SION

Ton école est ton avenir
Choisis ta propre chance!
C'est pour une vie entière

La solution de votre problème scolaire
Raccordement à tout programme et réintégration à l'enseignement officiel à tous les niveaux

Demandez prospectus Ecole Montani
Avenue de France - 1950 Sion - (027) 22 55 60

Primaires (assure l'entrée au cycle) Préparatoire

Cycle d'orientation (formule différente)

Commerce - Langues - Secrétariat

Commerce et industrie, banques, assurances, prof. sociales
Tourisme et hôtellerie, administration, PTT, CFF, douanesCertificat de capacité fédéral d'employé de bureau
et de commerce

COURS D'ETE 30.7 - 18.8

dès 4e primaire
cycle d'orientation, 1re collège

Jean-Pierre
Burion
chef d'agence
AVY Voyages
Martigny

De retour
de
l'Algarve

Jean-Pierre Burion rentre enchanté de son dernier voyage d'étude en Algarve, la province la plus au sud du Portugal. Il y a redécouvert les plages de sable doré, les criques profondes et les charmants villages de pêcheurs.

Pour mieux conseiller ses clients, il a parcouru le pays, visité de nombreuses stations balnéaires et testé des dizaines d'hôtels. Il n'a que l'embaras du choix pour vous proposer des vacances ou des circuits à la découverte du reste du Portugal.

Il vous renseignera également volontiers sur toute autre destination et mettra tout en œuvre pour que vos prochaines vacances soient une réussite ensoleillée.

A prix égal, choisissez les services souriants d'AVY Voyages

AVY VOYAGES

Martigny, 14, av. de la Gare 21655

Genève, Meyrin
Lausanne, Martigny
Monthey, Neuchâtel
Orbe, Ste-Croix
Vevey, Yverdon.

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés ;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

Seulement jusqu'au 30 juin!

Grande
exposition

Ouverte tous les jours de 8 à 18.30 h – Samedi jusqu'à 17 h

Entrée libre!

Tél. 027-22 38 09

«Monde fascinant
du beau meuble»Meubles – Meubles rembourrés – Tapis de fond –
Rideaux – Tapis d'Orient

Les plus récents modèles!

Les plus riches idées pour fonder ou
embellir votre foyer! Prix sensas!COOP CITY
«L'Etoile»
SION

Rue du Scex

Essence gratuite/
Remboursement du billet CFF
pour tout achat dès Fr. 500.-Prister
Meubles

Profitez vous aussi encore!

L'ÉVÉNEMENT SPORTIF DE LA SEMAINE

Le respect de la collectivité

Il eût été prétentieux de penser que l'équipe de Suisse de tennis en Coupe Davis serait à même de pouvoir battre son homologue français. Ce n'est pas tellement que Noha ou Bedel soient en mesure de présenter un palmarès redoutable mais à la suite du succès populaire remarquable des internationaux de Roland-Garros, la motivation était là.

Grâce au support télévisé, tout l'hexagone avait sinon découvert, du moins apprécié le tennis. Chacun y trouvait son compte : pour certains l'aspect snob était préservé, pour d'autres la démocratisation était bien en cours. Toujours est-il que ce France-Suisse ne pouvait être qu'un digne prolongement des échanges prestigieux entre Pecci, Borg, Connors et Gerulaitis. Avec en plus, en l'occurrence, la petite note sentimentale, le traditionnel « cocorico » dus à la différence de valeur entre les deux antagonistes. La France a gagné nettement sans bavure, 5 à 0. Rien à redire. Noha est un sérieux espoir et Bedel a de la force à re-vendre. Seule la formation de doubles a tremblé face à nos représen-

tants mais il n'en reste pas moins que les faits sont là : La Suisse n'a pas fait le poids.

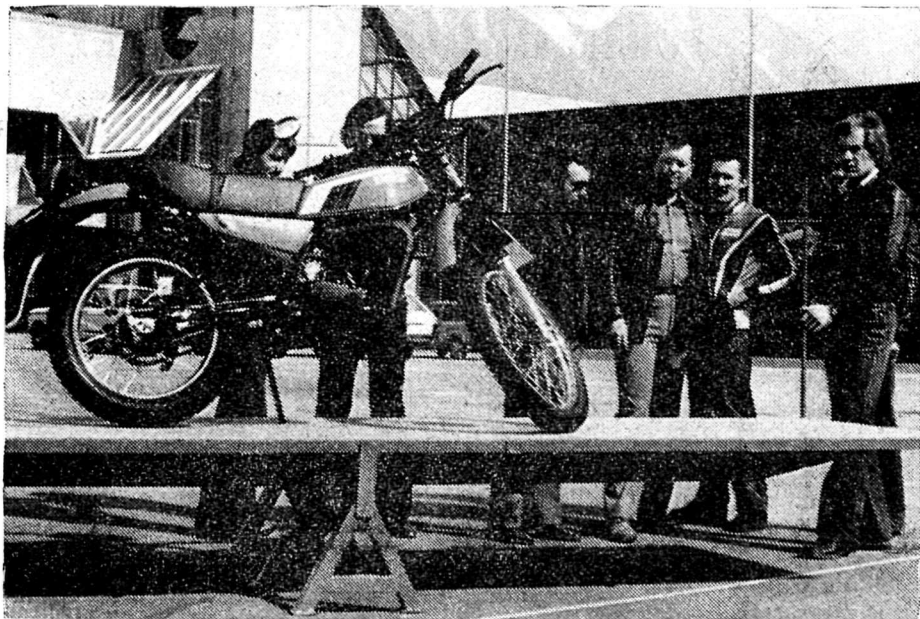
La constatation en soi n'a rien de dramatique. Il est bien difficile de réunir des joueurs complémentaires, surtout quand l'optique consiste à faire place aux jeunes. Exception faite de Serge Gramigna, le champion de Suisse qui ne participe pas aux grands tournois et qui préfère enseigner cette discipline plutôt que de rechercher des gains aux quatre coins du monde. Partant de ces données, il était délicat, sinon impossible d'imaginer un coup de théâtre. Mais on a beau faire preuve d'indulgence, se persuader que c'était un affrontement pas tout à fait équilibré, il y a un certain malaise. Et il est provoqué par l'attitude de celui qui est le numéro 1 en Suisse, Heinz Günthardt. Le vendredi, au cours de son match contre son adversaire qui a à peu près le même âge (dans la vingtaine) et qu'il dominait dans les tournois juniors, il a été battu de manière nette. Là n'est pas l'essentiel. Il n'a jamais cherché à sauver les apparences, à se montrer digne des qualificatifs flatteurs qui pon-

tuent chacune de ses victoires. C'était la résignation totale, l'abnégation. A-t-il oublié ce jour-là qu'il faisait partie d'une équipe et que si les rémunérations n'étaient pas à mettre en parallèle avec celles qui lui sont offertes lors des différentes tournées, il avait trahi un principe sacré : celui du respect de la collectivité ? Certes, par la suite, il s'est ressaisi mais le mal était fait. On connaît l'importance des bons départs, dans leurs retombées psychiques, quand il s'agit de grandes compétitions pour deviner l'effet dévastateur d'une telle attitude. Pourquoi, comment ? Il ne nous appartient pas de juger. Fragile, Günthardt, l'est, c'est évident. On parle avec insistance d'une blessure à la jambe. Bien conseillé ? Est-ce vraiment le cas ? Pour lui, rien n'est perdu, pour autant qu'il ose aborder les responsabilités en face.

A 20 ans, ce n'est pas trop tard. Mais il faudra une bonne dose de volonté et d'humilité pour effacer les images pénibles de l'enfant gâté de l'autre jour...

Thierry Vincent

Succès pour le 1er gymkhana auto-moto-cyclomoteur



Quelques-uns des responsables de ce 1er Gymkhana national. A l'extrême-droite, Robert Kalbermatten, chef technique.

Le 1er Gymkhana national auto-moto-cyclomoteur a obtenu un réel succès le week-end passé au CERM malgré le mauvais temps qui a régné dans nos régions. Les concurrents se sont déclarés enchantés du parcours proposé par les organisateurs. Vu la très large participation, le Club motorisé prévoit une deuxième édition de cette manifestation pour 1980.

Le classement de cette première édition s'établit comme suit :

Manche moto : 1. Guy-Daniel Bender 1'27"8, 100 pt., obtient le challenge Guy Schwéry et la coupe John Zufferey ; 2. Philippe Bruchez 1'28", 90 pt. ; 3. Patrick Besse, 1'42"5, 90 ; 4. Jordan Christian ; 5. Ueli Koler.

Manche cyclomoteur : 1. Stéphane Tornay 2'08", 100 pt., emporte la coupe Salamin ; 2. Jean-Daniel Roduit 1'55"2, 90 ; 3. Christian Fayet 1'58"5, 90.

Manche voiture : 1. Edgar Perrin, Val-d'Illiez, 1'40"1, 90 pt. ; 2. Raphy Goret, Martigny 1'49"3, 90 ; 3. André Genoud 2'00"7, 90 ; 4. Daniel Schweikhardt 2'02", 90 ; 5. Georges Petoud 2'03"4, 90.

Manche voiture (challenge MC Co-gne) : 1. André Genoud 2'52"7, 90 ; 2. René Gex-Fabry 1'58"6, 80 ; 3. Guy-Daniel Bender 2'31"80, 80.

Ve MANCHE DU CHAMPIONNAT SUISSSE DES RALLIES

Départ à Martigny

Dans le cadre de la IVe Ronde automobile de Sallanches (France), organisée par l'A.S.A. Chamonix-Sallanches en collaboration avec l'Ecurie Treize Etoiles et avec le concours de l'Ecurie des Aravis, la Ve manche du Championnat suisse des rallies se disputera ce week-end avec la participation des meilleurs coureurs suisses actuels. Seront notamment présents Claude Haldi, le champion en titre, Philippe Roux, les pilotes Carron, Savary, etc. Le premier départ de cette épreuve sera donné samedi matin à 8 h. 30 au CERM. Signalons d'autre part que les contrôles techniques seront effectués aujourd'hui au CERM de 17 à 21 heures.

Confédéré-FED

Rédacteur responsable : Adolphe Ribordy.

Rédaction - Administration : 11, rue du Gd-Verger (1er étage), 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19-58 ☎ rédaction (026) 2 65 76

Editeur : Coopérative «Le Confédéré»
Impression : Imprimerie Montfort

Publicité : Annonces Suisses S.A., place du Midi, 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 43 et 11, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny.

Institut de commerce - Sion

Fondé en 1941

rue des Amandiers 9

RENTREE 10 SEPTEMBRE

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois

Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF
Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés avec grade universitaire

- Diplôme de commerce et de secrétaire en 6 et 9 mois
- Diplôme d'anglais de l'Institut de commerce de Londres
- Classes pour élèves débutants et avancés
- Etude surveillée

Demandez le programme d'études à la direction

Dr Alexandre Théler - Tél. (027) 22 23 84

Confiez votre publicité à « Annonces Suisses » S.A.
Place du Midi - 1950 Sion - Tél. (027) 22 30 43

MARTIGNY

Cours d'été 1979

Responsable : Cyrille Frossard, instituteur, Martigny - Tél. (026) 2 56 19

LISTE DES COURS

A. Cycle primaire

— Ces cours sont réservés aux élèves ayant parcouru les programmes de 2e, 3e, 4e, 5e, 6e primaires. Les élèves sont groupés par classes homogènes selon leur niveau scolaire.
Cours : Français - Mathématiques.

B. Préparation au Cycle d'Orientation

Ce cours est réservé aux élèves qui vont entrer au Cycle d'Orientation.
Cours : Français - Mathématiques - Allemand.

C. Cycle d'Orientation

Ce cours est réservé aux élèves ayant effectué une ou plusieurs années du Cycle d'Orientation et qui désirent se perfectionner dans l'une des branches ci-dessous.
Cours : Français - Mathématiques - Allemand.

D. Cours de natation

Organisation : Patrice Bovier, maître de sports, Martigny.

CONCERTS

DIMANCHE AU CHATEAU D'AIGLE

Ensemble de violoncelles de Genève

Le Château d'Aigle offrira un décor de choix au concert donné, dimanche 24 juin à 17 heures, par l'Ensemble de violoncelles de Genève. Cette manifestation est placée sous les auspices des Jeunesses Musicales du Chablais-Saint-Maurice en collaboration avec l'Association du Château d'Aigle.

C'est au violoncelliste anglais Réginald Giddy que l'on doit la création de l'Ensemble de violoncelles de Genève en 1970. Le quatuor de violoncelles concertants n'est pas une formation courante. Réginald Giddy, lors de ses recherches, a pourtant découvert un répertoire d'œuvres plus important que prévu. Les compositions s'échelonnent dès le XVIIe siècle. Réginald Giddy, premier violoncelle solo de plusieurs orchestres symphoniques britanniques puis de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, a également enrichi le répertoire du violoncelle en adaptant des œuvres destinées à d'autres instruments, par exemple, violes, orgues, cordes.

Au programme de dimanche, on trouve des compositions de Michel Corrette, Joseph de Boismortier, Théodore Holland ainsi que des contemporains Randall Thompson, Friedrich Metzler, John Hall. Réginald Giddy, Eve Wakelin-Harris, Karl Kuhner et Lucy Wilding forment l'Ensemble de violoncelles de Genève qui s'est taillé un vif succès en Allemagne, au mois de mars dernier.

Billets à l'entrée du concert. Prix unique : 10 francs. Réductions membres J, AR et Château : 8 francs.

Garages préfabriqués



FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021/39 13 33

La Société de développement Riddes - La Tzoumaz

cherche

un(e) employé(e)

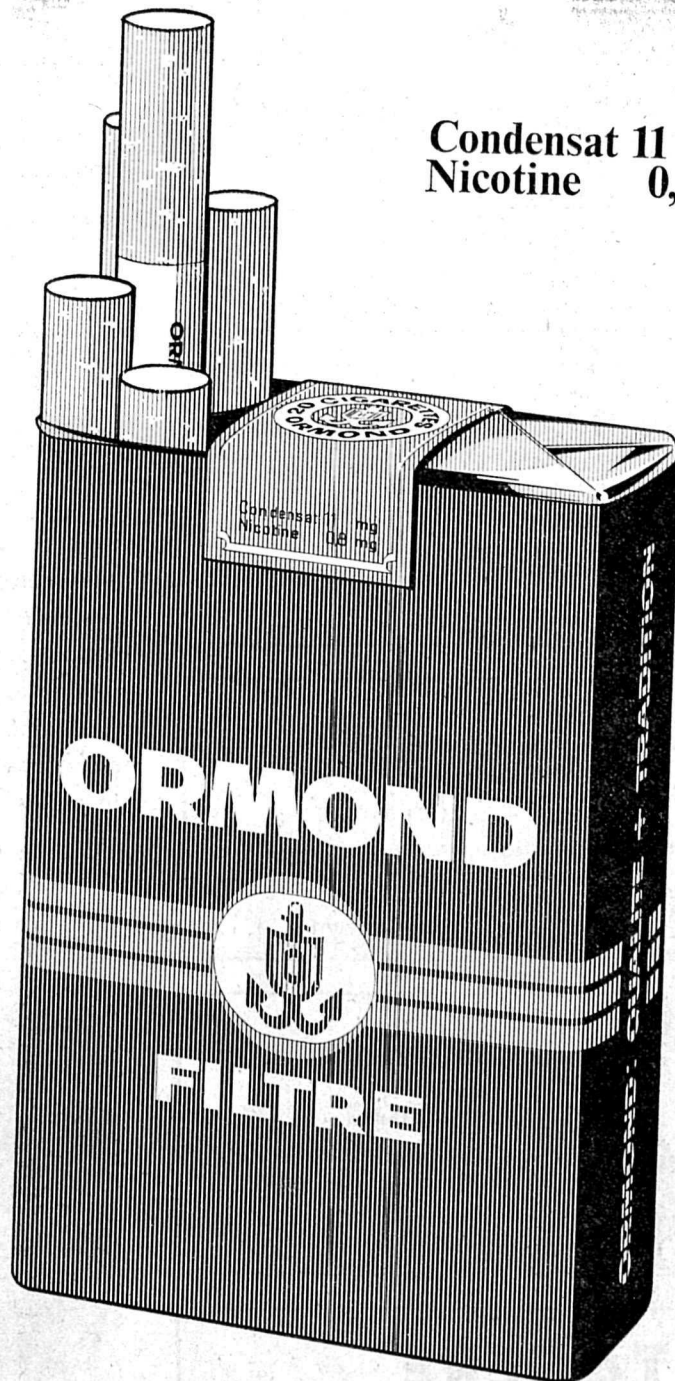
responsable pour la desservance de l'Office du tourisme à Les Mayens-de-Riddes / La Tzoumaz.

Le poste est à mi-temps. Il requiert de bonnes connaissances de la langue allemande, sens de l'accueil et si possible connaissances touristiques du canton.

Date d'entrée : 1.9.1979 ou selon entente.

Pour tous renseignements et offres à :

R. CRAUSAZ, président SD - Avenue de la Gare 14 1950 Sion.



Condensat 11 mg
Nicotine 0,8mg

goût Maryland
équilibre parfait du mélange

fr. 1.60

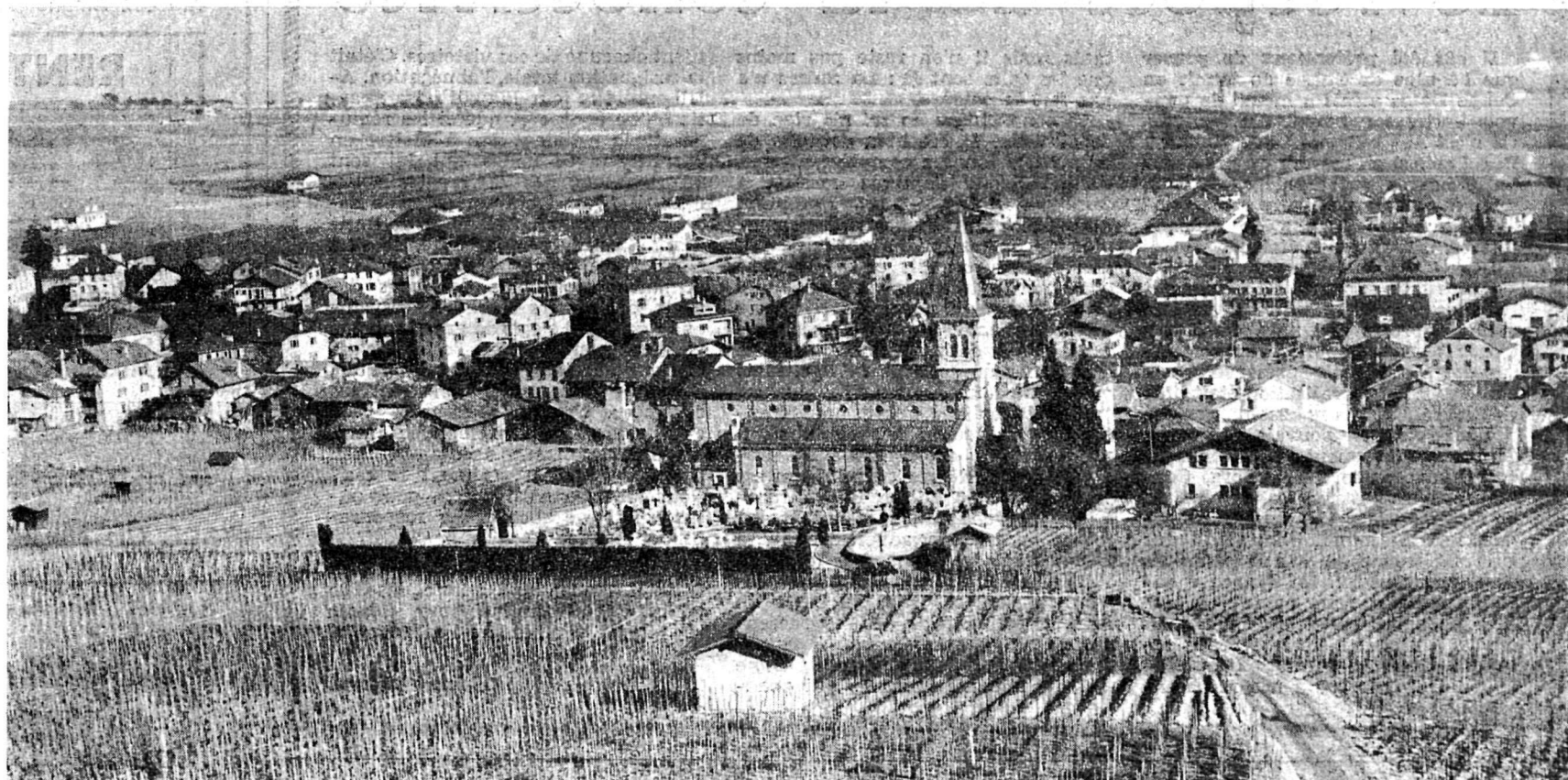
Des commerçants à votre service

à Leytron

Ovronnaz

Chamoson

Saint-Pierre-de-Clages



Vous êtes près de vos
sous ?

COOP est près de chez
VOUS

Garage de Chamoson Reymond et Favre

Réparation vente autos-motos
Machines agricoles

CHAMOSON - ☎ (027) 86 25 85

Charly Bonvin - Sports

Professeur de ski

OVRONNAZ

- Le magasin de sports pour toutes les bourses
- Conseils avisés
- Service après-vente

Agence immobilière d'Ovronnaz

J.-M. GAUDARD
OVRONNAZ

☎ (027) 86 35 53 - 54

Promotion - Construction - Achats - Ventes - Locations - Gérance
Administration
Terrains - Chalets - Appartements

Yvon Rieder

Atelier mécanique - CHAMOSON - ☎ (027) 86 41 76

Construction mécanique
Charpentes métalliques
Machines de chantier
Machines agricoles - Serrurerie



La maison ne fait cré-
dit qu'aux nonagénaires
s'ils sont accompagnés
de leurs parents !!!

Bernard Penon

Tapissier - Décorateur

SAINT-PIERRE-DE-
CLAGES

☎ (027) 86 33 50

LA POTAGÈRE

FRUITS ET
LEGUMES
FLEURS ET PLANTONS

BUCHARD JEAN-FRANÇOIS

SAINT-PIERRE-DE-CLAGES ☎ dépôt (027) 86 43 44, privé 86 44 39

LE GARAGE DE CHAMOSON Reymond & Favre

Depuis le mois de janvier 1977, date de l'ouverture officielle, MM. Reymond et Favre exploitent conjointement le Garage de Chamoson. Aujourd'hui, vu la notoriété acquise, les propriétaires drainent une clientèle importante à Chamoson et dans les communes environnantes. Il faut dire que la qualité des services offerts n'est pas étrangère à l'intérêt manifesté par la population à l'endroit du Garage de Chamoson. MM. Reymond



et Favre, secondés par leur apprenti, M. Christophe Coppey, vouent un soin tout particulier aux diverses tâches qui leur sont confiées. La réparation de voitures, motocyclettes et quelques machines agricoles s'inscrivent dans le cadre de leur activité principale. En ce qui concerne les motocyclettes, le Garage de Chamoson fonctionne en qualité d'agence Bultaco, ce qui n'empêche pas les propriétaires de réparer toutes les marques de motos.



Jean-Baptiste Carruzzo

Maîtrise fédérale

- Menuiserie
- Charpente
- Agencements

CHAMOSON - ☎ (027) 86 35 13



Hôtel du Grand-Muveran

OVRONNAZ

Alt. 1400 m

Grandes salles

Fam. Serge Ricca-Bornet

☎ (027) 86 26 21 - 86 22 26

Coiffure Marie-Jo

Dames

Hôtel du Muveran

OVRONNAZ

☎ (027) 86 45 62

Privé 86 23 07

Construction de
chalets
Menuiserie

Yvon Maillard

OVRONNAZ

☎ (027) 86 23 07

Boucherie - Charcuterie



LEYTRON

Tél. (027) 86 26 28

OVRONNAZ

Tél. (027) 86 36 68

Spécialité jambon à l'os
Abattage privé

A votre service
Jean-Albert Rossier

Menuiserie - Charpente
Meubles - Agencements de cuisine
Vitrerie

William Schmidly

CHAMOSON - ☎ (027) 86 40 64



Scierie - Charpente
Menuiserie
Construction de chalets

Henri Buchard & Fils

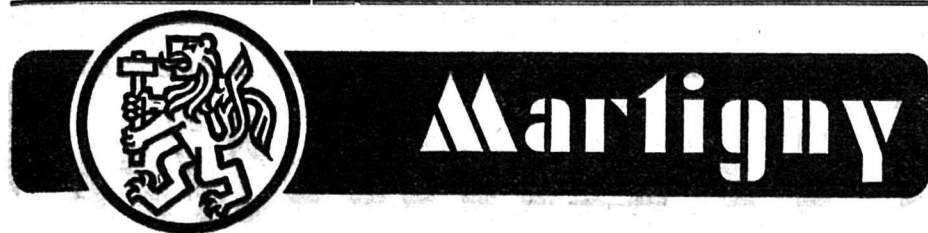
LEYTRON

☎ (027) 86 28 21

Jean-Claude Buchard Sports

Quincaillerie
Arts ménagers
Tout pour l'agriculture

LEYTRON - ☎ magasin (027) 86 22 73



Riddes : L'ABEILLE EN DEUIL

Samedi dernier, la fanfare l'Abaille conduisait à sa dernière demeure l'un de ses membres les plus méritants, **Benjamin Meizoz**, enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis, à l'âge de 57 ans, après quelques mois de maladie, sans que personne n'eût douté d'une issue aussi rapide.

Fils de Denis Meizoz, musicien de talent et membre d'une famille qui a joué un rôle important dans l'Abaille, le défunt correspondait on ne peut mieux à la définition du sociétaire modèle.

Il entra dans la société en 1938, devint membre de son comité en 1949 et vice-président en janvier 1954, fonction qu'il occupa jusqu'en 1957.

Ses collègues de pupitre, les bugles, ne l'ont jamais vu manquer une répétition ni arriver en retard.

Il fut un exemple de précision et de fidélité et un musicien appliqué.

Les sportifs, et en particulier les footballeurs, se souviendront de cette force de la nature qui, à l'âge de 40 ans, évoluait encore sur les terrains avec les jeunes des premières équipes.

Le mal sournois a eu raison de cet homme bâti pour devenir plus que no-nagénaire, comme son père.

Nous garderons précieusement le souvenir de l'exemple qu'il a laissé dans sa famille, auprès de ses collègues de travail de la Maison Proz, et dans l'Abaille à laquelle il a voué tout son cœur.

A peine avions-nous fermé la tombe de Benjamin Meizoz que l'Abaille était replongée dans le deuil par la disparition, à l'âge de 62 ans, de **Joseph Monnet** qui en était membre depuis 1932. Il était père de Roby, président du Parti radical-démocratique et grand-père de Yvan, membre actif.

Brillant bugle-solo et trompette militaire, connu loin à la ronde, Joseph Monnet fut élu au comité de l'Abaille en 1948. En 1957, il prit la succession de Benjamin Meizoz à la vice-présiden-

ce. Parallèlement, il occupa le poste de sous-directeur jusqu'en 1956.

Pour l'Abaille, Joseph Monnet était l'image du panache, du talent musical et de l'amitié. Il faisait partie de cette vieille garde qui a encore vécu l'époque héroïque des frères Vernaz et de quelques autres figures riddanes non moins célèbres dont la mémoire est encore fréquemment évoquée dans l'Abaille.

A force de travail, il était parvenu à se faire une belle place au soleil, et son plus grand plaisir était de partager sa joie de vivre avec ceux qui marquaient un arrêt, parfois très long, dans sa cave du quartier de la vigne.

Depuis quelques années, le défunt avait dû cesser son activité professionnelle et faire de fréquents séjours dans les hôpitaux. Toute la population témoignera du courage avec lequel il affronta l'adversité et attendit la fin qu'il présentait.

Le village de Riddes et de très nombreux amis ont rendu un émouvant hommage, samedi et mardi derniers, à Benjamin Meizoz et Joseph Monnet. L'Abaille les a accompagnés au cimetière. Son drapeau et celui de l'Amicale des vétérans musiciens se sont inclinés sur leur tombe, dans une intense émotion.

Les musiciens de l'Abaille et les membres du Parti radical-démocratique partagent l'affliction des familles dans le deuil et les assurent de leur profonde sympathie.

J. V.

Concert de gala des lauréats

Le concert de gala des lauréats du III^e Concours national d'exécution musicale pour la jeunesse aura lieu dimanche dès 17 heures dans la grande salle de l'Abaille.

Cette année, les instruments retenus pour le Concours sont le hautbois, la flûte, la trompette et le saxophone-alto.

Une première à Martigny : Théâtre, musique, danse par des étudiants du Collège de St-Maurice

Samedi soir, la salle du Collège Ste-Marie accueillera un public que l'on souhaite nombreux pour assister au spectacle que présenteront dans notre cité quelques étudiants du Collège de Saint-Maurice.

Théâtre avec une pièce de René de Obaldia : « Les jumeaux étincelants » dans une mise en scène d'Eric Mégevand, et avec une pièce de Johanne Klein intitulée « Silence » dans une mise en scène de Pascal Bongard et sous la direction artistique d'un professeur...

De la musique avec des œuvres de Mozart et de Liszt interprétées par le tout jeune Yves-Marie Wasem. De la guitare aussi avec le duo de jazz Mermod et Ackermann. Mais la chanson sera présente également grâce à quel-

ques extraits du tour de chant du jeune et talentueux Pascal Rinaldi.

De la danse enfin. Danse disco avec une chorégraphie d'Anne Pellegrini. Danse et poésie sur un texte de Lamar-tine, une musique de Saint-Preux et dans une chorégraphie de Danièle Demartino.

Il faut féliciter bien haut ces étudiants du groupe théâtral du Collège de Saint-Maurice. Leur moindre mérite ne sera pas seulement d'avoir consacré une bonne partie de leurs loisirs à préparer cette soirée, mais aussi d'avoir eu l'idée de rompre avec une tradition quasi séculaire et de sortir de la Royale Abbaye pour venir — hors les murs — divertir le public martigneraise.

R. R.



La SATOM en assemblée

La Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône (SATOM) tient son assemblée générale annuelle ce vendredi à Blonay sous la présidence de M. Georges Huber.

Le rapport du Conseil d'administration édité à cette occasion révèle que la quantité d'ordures et de déchets incinérés a augmenté de 9%, passant de 41 970 tonnes en 1977 à 45 830 tonnes en 1978. Cet accroissement des apports a eu comme corollaire une augmentation d'autant plus sensible des recettes que les taxes d'incinération furent majorées à partir du 1.1.1978. La production de courant a connu également une hausse importante. Il a fallu par contre enregistrer une diminution des rentrées dues à la vente de la ferraille à cause de l'effondrement des cours sur le marché des métaux ferreux.

L'usine fonctionne de façon satisfaisante. La production d'électricité due à l'incinération a passé de 12 397 579 kWh en 1977 à 15 968 600 kWh en 1978. Cette augmentation de 28,8% est non seulement le résultat d'efforts entrepris pour améliorer la qualité de la machine, mais celui de l'application que met la direction de la SATOM à en accroître le rendement intrinsèque.

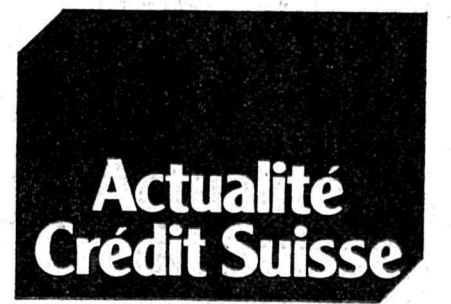
VOUVRY

La Kermesse de Riond-Vert supprimée

Par suite de la Fête cantonale des musiques, la traditionnelle Kermesse de Riond-Vert a été supprimée cette année. Elle sera remplacée par un « marché » qui aura lieu sur la Place Communale de Vouvry, samedi 23 juin de 8 à 17 heures.

Vous y trouverez un choix incomparable de travaux manuels : napperons, coussins, poupées, châles, tableaux, vêtements d'enfants, etc.

Nous vous invitons à venir nombreux à cette vente dont le bénéfice sera versé à la maison de retraite.



Actualité Crédit Suisse

Numéro de juin

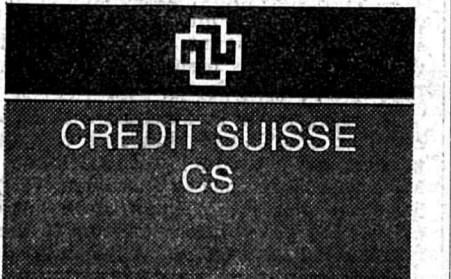
bulletin

le magazine bancaire du Crédit Suisse

Au sommaire:

- Où va le dollar?
- A propos de la politique de placement du CS
- Qu'offrent les banques à l'industrie d'exportation?
- Payer comptant sans déboursier

Le «bulletin» peut être obtenu gratuitement auprès du siège central et de toutes les succursales du Crédit Suisse.



Université populaire du Chablais

Le lundi 9 janvier 1979, l'Université populaire du Chablais (UPC) donnait sa première conférence de presse. Par ce biais, elle s'ouvrait au public. Lors de cette rencontre, plusieurs participants relevaient le mérite de cette association de décentraliser ses lieux de cours. Cela correspondait bien évidemment aux idées directrices de toute Université populaire régionale «digne de foi». En effet, dès le premier semestre, l'UPC a pu ouvrir ses cours dans trois localités: Monthey, Vouvry et Troistorrens. Deux de ces localités ont d'embellie compris leur rôle de promoteur culturel et ont versé des subventions.

Ces cours ont rencontré un vif succès auprès de la population. Certains ont dû être dédoublés. Parallèlement, une série de conférences a été offerte. Elle a pour but des actions culturelles ponctuelles permettant aux personnes qui ne peuvent investir plusieurs soirées à la participation à l'un de nos cours, d'accéder aux activités de l'Université populaire du Chablais.

Dans quels secteurs emploie-t-on le plus de produits synthétiques?

Au cours des dernières décennies, les produits synthétiques ont éliminé du marché les matériaux traditionnels dans une mesure toujours plus grande et sont utilisés aujourd'hui dans les domaines les plus variés. Les secteurs qui y recourent et de loin le plus abondamment sont, en Suisse, ceux du bâtiment et de la fabrication d'emballages, puisqu'ils absorbent chacun l'équivalent d'un quart de la consommation totale des produits synthétiques dans notre pays. On trouve en troisième place l'industrie électrique et l'électronique, où cette part est de 12%, suivie de l'industrie mécanique (8%), des ménages (5%), de l'agriculture (5%), de l'industrie du meuble et des aménagements intérieurs (4%), des transports (3%) et de la construction d'appareils et d'instruments (3%).

Alphonse Zufferey

Assemblée générale extraordinaire de l'Association radicale du district de Martigny

A la suite d'une assemblée de printemps qui avait décidé de modifier ses structures, les délégués de l'Association radicale du district de Martigny sont convoqués en assemblée générale le vendredi 22 juin 1979 à 19 h. 30 à Charraz, à l'ancienne salle de gymnastique avec l'ordre du jour suivant:

- lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
- examen et décision sur le projet de statuts
- élection complémentaire dé-coulant de l'adoption éventuelle desdits statuts
- fixation des cotisations et contributions
- orientation sur les élections fédérales.

Le comité



Abonné à votre journal, j'ai lu avec intérêt votre communiqué concernant l'assemblée des entrepreneurs valaisans à Zermatt, le 6 juin 1979.

L'ordre du jour comportait une augmentation de la cotisation patronale de 1 à 2%. L'assemblée n'a pas été suffisamment renseignée sur l'utilisation de cette augmentation se montant environ à Fr. 165 000.— de plus pour notre association. Les explications du président laissaient entendre que cette somme serait utilisée pour indemniser les entreprises qui forment des apprentis, sans en donner le mode de répartition et leur affectation spécifique.

Les apprentis maçons du Valais sont, comme le dit le communiqué, les mieux rétribués de toute la Suisse. Ils coûtent à l'entreprise la première année Fr. 6.— de l'heure, la deuxième année Fr. 8.— et la troisième année Fr. 10.—.

L'entrepreneur qui est conscient de ses responsabilités doit savoir qu'il doit former des apprentis et assurer ainsi la relève du personnel qualifié. Il est faux de dire que «certains patrons récalcitrants» ont fait échouer l'affaire; il s'agit plutôt de chefs d'entreprises soucieux de savoir où va leur argent et qui ne veulent pas donner d'une main pour reprendre de l'autre. Cette pratique étant déjà trop largement utilisée par diverses administrations et associations.

Le principal motif du refus de cette augmentation de la cotisation patronale n'est pas de s'opposer à la formation professionnelle, bien au contraire, mais de mettre un frein aux organisations et cotisations de toutes sortes qui, poussées à l'excès, paralysent le développement de l'initiative privée qui, dans le contexte actuel de notre économie, a de plus en plus de peine à se manifester.



En souvenir de
Monsieur René VALLOTON



23 juin 1978 - 23 juin 1979

Déjà un an que tu nous as quittés, époux et papa chéri. Le souvenir de ta bonté nous aide à parcourir ce chemin si douloureux sans ta présence.

Rien ne pourra combler le vide que tu as laissé ici-bas.

Ta famille

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 23 juin à 19 h. 30 en l'église de Fully.

Me EMMANUEL BENDER

Licencié en droit
Avocat et notaire

informe le public que, suite à sa nomination en qualité de juriste à la C.N.A. à Lucerne, il renonce, avec effet au 1^{er} juillet 1979, à la pratique du notariat.

Il tient à remercier sa fidèle clientèle et la recommande à ses jeunes confrères de Fully.

Martigny, le 21 juin 1979.

La République populaire de Chine s'intéresse à l'économie valaisanne et suisse



Suite au voyage effectué en Chine par le chef du Département de l'économie publique, M. Honegger, une délégation du Sichuan conduite par M. Zhao Ziyang, président du comité révolutionnaire de la province de Sichuan et membre du bureau politique du Parti communiste chinois, a visité le Valais et plus particulièrement l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf. Les con-

ditions de vie difficiles de cette province chinoise a fait que cette délégation chinoise s'intéresse tout particulièrement au Valais.

Notre photo : une religieuse sert un succulent fendant au président du comité révolutionnaire Zhao Ziyang qui va trinquer avec M. Bernard Comby, conseiller d'Etat valaisan. (Valpresse, Sion)

Des nouveaux journalistes

Récemment, l'Association de la presse valaisanne a accepté en son sein quatre journalistes RP (inscrit au Registre professionnel) et un journaliste non RP.

Au titre de journaliste RP, on trouve :
— Jean Bonnard, de Sion ;
— Hugo Besse, de Saxon ;
— Jean-Michel Bonvin, de Sierre ;
— Charles Méroz, de Martigny.

Enfin, M. Vincent Vuignier, de Grimisuat, a été admis comme journaliste non RP.

Nous félicitons ces nouveaux confrères et plus particulièrement Charles Méroz, journaliste au « Confédéré-FED ».

Ry

Excellents dégustateurs au 1er séminaire de vin 79 organisé par l'OPAV

Le premier séminaire de vin 1979, le septième du genre, réunit 62 participants suisses et allemands.

Après deux jours d'initiation dans les particularités des vins valaisans, les participants se soumièrent à un concours se rapportant à leurs dons de dégustateurs. Dans un premier exercice ils dégustèrent un Fendant frais et fruité, deux Johannisberg présentant beaucoup de similitude, une Arvine, un Ermitage et une Malvoisie, les trois vins de robe pratiquement identique. Le deuxième exercice consista à identifier ces mêmes vins, présentés à l'aveugle et dans un ordre différent.

Le 30 % (vingt participants) réussirent sans faute cet exercice assez difficile.

Une fois de plus les femmes se révélèrent à la hauteur de leur don de bonnes dégustatrices puisque 40 % réalisèrent un parcours sans faute.

Des résultats aussi favorables ne furent encore jamais obtenus dans des concours semblables.



Sierre

Samedi 30 juin, inalpe à Tracuit-Vercorin



Samedi 30 juin aura lieu à Tracuit s/Vercorin l'inalpe où se retrouveront également les passionnés et amoureux de la belle et noble race d'Hérens.

Cette montée à l'alpage d'une bonne centaine de vaches ne se déroulera pas sans soulever les passions des propriétaires de bétail, et naturellement, celles d'un très nombreux public.

Aussi, il faut bien reconnaître que le combat de reines, c'est plus qu'une tranche particulièrement épicée du folklore valaisan. C'est aux yeux des spécialistes l'élément principal qui a permis de conserver à cette race d'Hérens l'attachement que le Valais lui porte. Rendez-vous donc le week-end prochain à Tracuit s/Vercorin.

EN QUELQUES MOTS

Mercredi en fin de matinée, le Gouvernement valaisan représenté par les conseillers d'Etat Antoine Zufferey, Bernard Comby et Franz Steiner, avait le plaisir de recevoir l'ambassadeur du Danemark, à Berne, Son Excellence Torden Busck-Nielsen. MM. Georges Rotten, président du Grand Conseil, Jean-Maurice Gross, président du Tribunal cantonal, et Maurice d'Allèves, préfet du district de Sion étaient également présents.

Le Centre MMM Métropole, à Sion, abrite actuellement une intéressante exposition destinée à faire connaître l'Association valaisanne du tourisme pédestre et les activités qu'elle déploie en cours d'année. De splendides photographies de MM. Oscar Darbellay et René-Pierre Bille présentent au public quelques particularités du canton du Valais.

L'Association suisse des officiers de l'état civil a tenu son assemblée générale annuelle le week-end passé à Montana-Crans sous la présidence de M. Paul Dayer, de Sion, qui a notamment relevé que l'année 1978 a été notamment marquée par l'entrée en vigueur du nouveau droit sur la filiation. Vendredi soir, le banquet a réuni tous les participants en présence de MM. Bernard Comby, conseiller d'Etat, et Georges Rotten, président du Grand Conseil.



Sion

La vigne en fleur

En la maison de l'Ilot, admirablement bien rénovée et prochainement rebaptisée Maison de la Treille, un jury composé de huit personnes a primé, après trois tours de taxation, les maisons Gilliard et Bonvin de Sion, et Massy de Sierre, pour leurs tableaux d'étiquettes à bouteilles présentés pour l'exposition organisée à Sion (jusqu'à fin août) par les Amis du Vin avec l'appui de l'OPAV et de la ville de Sion. FED encourage tous les amateurs de bons instants à visiter cette exposition.

FED félicite...

... les amis de Farinet, qui ont obtenu un troisième prix à l'exposition la vigne en fleur et ceci malgré une certaine censure de la part des organisateurs, quant au rappel des noms des conseillers d'Etat de l'époque.

... François Gard, de Sierre, qui a obtenu récemment son diplôme d'ingénieur civil à l'Ecole d'ingénieurs de Genève.

Tremplin

L'exercice de la profession d'avocat et notaire exige une grande disponibilité de sa personne. Me Jean Gay, avocat et notaire à Martigny, ne nous contredira certainement pas sur ce point. Pourtant, malgré ses occupations professionnelles, notre « Tremplin » de ce jour trouve le temps nécessaire à la pratique d'activités annexes très diversifiées, c'est le moins que l'on puisse dire. Jugez plutôt : président de l'Ecurie Treize Etoiles pour la 7e année consécutive et membre du comité de l'Automobile-Club Suisse (ACS), Jean Gay est vivement intéressé par le domaine de l'automobile et les problèmes qui en découlent. A l'échelon suisse, il assume la vice-présidence du Tribunal national du sport automobile. A Paris, il fonctionne également comme juge au Tribunal de la Fédération internationale de l'Automobile (FIA).

Autrefois, Jean Gay a disputé des courses organisées dans notre pays. Il s'est notamment distingué en enlevant la première place du Rallye du Vin en 1974 et en remportant diverses épreuves en circuit. Dans



JEAN GAY

notre canton, il assure la présidence du comité contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Nous sommes contre l'obligation de porter la ceinture, mais pas contre la ceinture elle-même, dit-il. Cette imposition d'une mesure pas fiable à 100 % ne nous plaît guère. C'est pourquoi, en cas d'acceptation de notre projet par les Chambres fédérales et en collaboration avec d'autres cantons, nous lancerions un référendum pour que la décision finale appartienne au peuple suisse.

Au niveau local, Jean Gay apporte également sa contribution aux actions entreprises par la Jeune Chambre Economique de Martigny.

Lorsqu'il évoque le futur, Jean Gay est catégorique. J'axe mon avenir sur ma profession d'avocat et notaire à Martigny, tout en continuant, bien sûr, à défendre l'automobiliste à

l'échelon national. Je ne désire pas, d'autre part, amorcer une carrière politique. Il serait en effet difficile d'exécuter correctement et mon travail parlementaire et ma tâche de jeune avocat et notaire. Ce serait, je pense, un geste prématuré de ma part.

Né le 2 décembre 1946 à Sion, Jean Gay est marié et père d'un charmant bambin de sept mois. Il a obtenu sa maturité classique, type B, au collège de Sion, suivie de sa licence en droit en 1972 à Lausanne. Il a ensuite effectué un stage d'économie dans une fiduciaire zurichoise, puis est revenu à Martigny où il s'est familiarisé avec sa future profession auprès de Me Bernard Couchepin. Il est établi à son compte depuis septembre 1977 à la rue de la Poste 16, à Martigny.

Ch. M.

Faites passer la crouille...

J'ai toujours été frappée par les contradictions de certaines institutions, et voici un exemple pour appuyer ce que j'avance. Nous assistons à la messe et nous écoutons attentivement les paroles du prêtre lors de son allocution dominicale ; il y est souvent question de charité chrétienne, de désintéressement, de détachement des biens de ce monde et en particulier de l'argent. Et hop ! Sitôt ces bonnes paroles dites avec conviction et dans un esprit de générosité fort louable, on fait passer la crouille. Impossible de réciter le Credo en paix, on entend tinter la monnaie. Impossible également d'ignorer la « boîte à sous », alors on y va de sa petite pièce pour marquer le passage (on n'a pas toujours un bouton dans sa poche). Cette manie des quêtes doit au moins remonter au temps des troubadours !

A l'instar des institutions en général, l'Eglise par la voix de ses représentants, avec un souci constant du progrès et des réalités de la vie, a envisagé des réformes et instauré des changements au niveau liturgique en abolissant la messe en latin. Les prêtres, pour la majorité d'entre-eux, ont opté pour l'habit civil. Pour raison de commodités, des fêtes chômées ont été supprimées. Tout ceci est très bien et l'Eglise a voulu par là, se sentir plus proche du peuple en lui parlant la même langue. On a cependant négligé un détail : les quêtes. Doit-on être astreint, pendant les offices à entendre ce bruit d'argent que l'on souhaiterait oublier au moins le temps d'une messe ? Ceci est incompatible avec les paroles du Christ qui ignorait les valeurs de ce monde et donnait son amour sans lésiner et sans rien demander en échange. Jésus s'est révolté en voyant les marchands du Temple et les a chassés pour les punir de gagner de l'argent dans un lieu saint.

Faudra-t-il un miracle qui transforme ces pièces de monnaie en boutons de guêtres pour faire comprendre ce que l'on serait tenté d'appeler une forme de mendicité, n'est pas de mise dans la Maison de Dieu.

L. P.

Un Valaisan président du Groupement professionnel «Construction métallique» de l'Union suisse du métal

Lors de la fusion en 1972, l'Union suisse du métal dont le siège est à Zurich a créé les groupements professionnels suivants :

- construction métallique
- machine agricole
- forge, maréchalerie, construction de véhicules
- appareillage - sanitaire et conduite en fouille.

Selon les statuts, il appartient à un comité composé d'un président, d'un vice-président et de cinq à sept membres de représenter et de défendre les intérêts des entreprises auprès des tiers et de l'Union du Métal.

En résumé, l'activité d'un groupement professionnel est axée sur les problèmes suivants :

- formation et perfectionnement professionnels — information et propagande
- examens de fin d'apprentissage, examens professionnels et professionnels supérieurs
- organisation et réalisation de cours pour chefs d'entreprise
- calcul de prix, prix indicatifs et économie d'entreprise, etc.

L'assemblée générale 1979 de la « construction métallique », convoquée dans le cadre du Congrès annuel de l'USM qui s'est tenu à Fribourg du 15 au 17 juin, devait élire les membres du comité pour une période de deux ans.

En fonction de la démission de M. A. Meili de Bex, la présidence de ce groupement professionnel fut attribuée à M. Anton Fux, maître serrurier, Viège. M. Fux, chef d'une importante entreprise à Viège, membre du comité cantonal de l'Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs et chef-expert aux examens de fin d'ap-

prentissage, siège déjà depuis trois ans au sein du comité suisse du groupement précité.

Nous sommes persuadés que ce jeune chef d'entreprise très dynamique saura défendre au mieux les intérêts des serruriers-constructeurs de la Suisse entière.

Avec les félicitations de ses collègues professionnels, nous formons nos meilleurs vœux pour son activité future.

Quant à l'assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse du métal qui groupe 2500 entreprises, elle s'est déroulée le samedi 16 sous la présidence de M. Hofer.

A l'issue des débats administratifs, M. le conseiller national, prof. Dr Hans Letsch d'Aarau, a présenté un exposé très captivant intitulé : « Partenaires sociaux - slogan ou réalité ? ».

M. le Dr Fischer, directeur de l'Union suisse des Arts et Métiers, a rappelé aux congressistes l'évolution de la situation économique et ses incidences pour les petites et moyennes entreprises.

Selon la tradition, tous les nouveaux diplômés fédéraux ont été présentés à l'assemblée et, après les félicitations d'usage, reçurent un cadeau dédicacé.

En ce qui concerne notre canton, les bénéficiaires de ce titre sont :

- maître en constructions métalliques MM. Frabetti Jean-Pierre, Brigue ; Fux Ruedi, Viège
- maître maréchal-forgeron M. Mathys Georges, Sion.

Le canton du Valais était représenté à cet important Congrès suisse par plusieurs délégués accompagnés de M. Otto Lauper, président de l'Association cantonale des entreprises de forge, du métal et de la machine agricole, et de M. Michel Bagnoud, vice-directeur du Bureau des Métiers.

Le degré d'organisation des employés

Il ressort des différentes statistiques internationales disponibles que les employés sont moins fortement syndiqués que les ouvriers. (Les chiffres ci-après expriment les valeurs minimales et maximales que l'on peut citer compte tenu de la diversité des sources d'information). En Suède, la proportion d'employés affiliés à un syndicat est relativement élevée (63-71 %), bien que celle des ouvriers syndiqués soit bien plus considérable (80-95 %). En Norvège, 58 % des employés font partie d'un syndicat (ouvriers 65 %). Viennent ensuite le Danemark (employés 42-52 % ; ouvriers 78 %), l'Australie (26-41 % ; 56-64 %), la Grande-Bretagne (27-38 % ; 50-53 %), l'Allemagne fédérale (19-24 % ; 42 %), la Hollande (employés 20 %), la France (15 % ; 25 %) et les USA (9-13 %, 53-56 %). En Suisse, environ un cinquième des employés (contre un tiers des ouvriers) appartient à un syndicat.